

Droits et pratiques comparés de la protection juridique des personnes et des biens en France et en Belgique

Cette journée s'inscrit dans une recherche menée à la demande de la direction régionale de la cohésion sociale du Nord-Pas-De-Calais, sur la problématique des majeurs français hébergés dans des établissements en Belgique et faisant l'objet d'une mesure de protection décidée par un juge français. Cette journée sera l'occasion de mieux connaître les législations et les pratiques de la protection juridique en France et en Belgique.

8 juin 2015

Amphi RS248,
58 rue du Port
à Lille
(2^{ème} étage)

9h00

Accueil

9h30

Introduction

Exposés :

- La protection juridique en France depuis la loi du 5 mars 2007
- La protection juridique en Belgique depuis la loi du 17 mars 2013
- Juge compétent, droit applicable et droit appliqué : des questions de droit international privé ?

12h30 > 14h00

Pause déjeuner

(buffet prévu sur place)

14h00

Introduction

Exposés :

- Comment s'exercent les mesures en France et en Belgique : le point de vue des mandataires judiciaires belges et français
- Le contrôle de la mesure par le juge : le point de vue des magistrats français et belges
- Large période d'échanges

16h30 > 17h00

Conclusion

(Autres travaux et perspectives)

Invitation par : Cour d'appel de Douai, Union royale des Juges de Paix, DRJSCS, Université Catholique de Lille et Université de Namur

Inscriptions auprès d'Eric Dott (eric.dott@univ-catholille.fr)
Entrée gratuite



DRJSCS Nord - Pas-de-Calais
Direction Régionale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale
www.nord-pas-de-calais.drjscs.gouv.fr

